

ASSEMBLÉE NATIONALE27 novembre 2025

NATIONALISATION D'ARCELORMITTAL FRANCE - (N° 2123)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

N° 406

SOUS-AMENDEMENT

présenté par
M. Carbonnel et M. Fayssat

à l'amendement n° 97 de M. Bernhardt

APRÈS L'ARTICLE 2

À l'alinéa 2, après le mot :

« stratégique »,

insérer les mots :

« ou susceptible d'avoir un impact significatif sur l'emploi, les investissements ou les capacités de production ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Il s'agit d'élargir les cas de saisine afin de couvrir également les décisions ayant un impact socio-économique important.